

COMMUNIQUE DE PRESSE

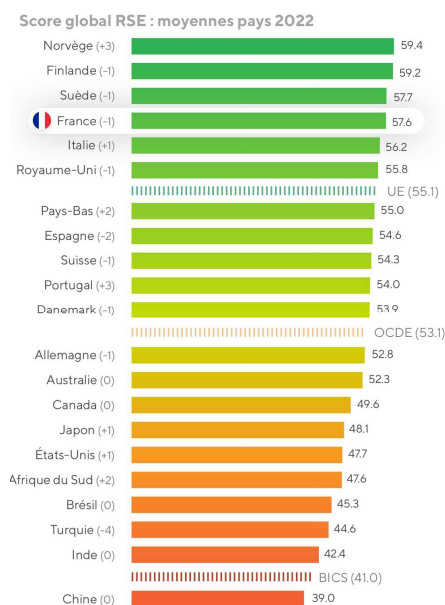
Paris, le 07 septembre 2023

5^e ÉDITION DE L'ÉTUDE ECOVADIS / MÉDIATEUR DES ENTREPRISES : EN PROGRESSION CONTINUE, LES ENTREPRISES FRANÇAISES CONFIRMENT LEUR FORT ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RSE ET D'ACHATS RESPONSABLES

Sylvain Guyoton, Chief Rating Officer d'EcoVadis et Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises, ont présenté ce jour les résultats de la 5^{ème} édition de l'étude « [Performances RSE des entreprises françaises et européennes - comparatif OCDE et BICS](#) ». Avec un score global de 57,6/100 en 2022, contre 54,3 il y a deux ans, l'étude souligne la progression des entreprises françaises en matière de RSE. Ainsi, la France maintient sa place dans le Top 5 des pays les plus performants.

L'étude 2023 repose sur l'analyse statistique de plus de 100 000 fiches d'évaluations RSE anonymisées de 62 213 entreprises (dont près de 7000 entreprises françaises) sur une période allant de 2018 à 2022. L'objectif de cette nouvelle édition est d'observer la performance de la RSE des entreprises françaises et européennes à la lumière des performances des entreprises de l'OCDE et des BICS.

Les entreprises françaises progressent encore en matière de RSE



Avec un score global de 57,6/100 en 2022, contre 54,3/100 il y a deux ans et 51/100 en 2019, les entreprises françaises ont amélioré, ces dernières années, leurs résultats en matière de RSE. Par ailleurs, ce score reste supérieur aux moyennes 2022 de l'UE (55,1) et de l'OCDE (53,1) pour toutes les tailles d'entreprises.

Au niveau mondial, sur l'ensemble de l'échantillon Union européenne/OCDE/BICS, les entreprises françaises, toutes tailles confondues, se classent en 4^{ème} position derrière les pays nordiques et devant l'Italie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les États-Unis et la Chine.

La France a notamment progressé dans les classements sur les thèmes Éthique et, dans une moindre mesure, sur le thème de l'Environnement. Elle est au coude à coude avec les entreprises finlandaises sur le thème Social & Droits Humains. **Un fait marquant** : 28% des entreprises françaises ont un score RSE supérieur à 65 (elles sont 19% en Europe et 16% dans les pays de l'OCDE). Les moyennes entreprises et surtout les petites entreprises participent à cette progression française (+8,8 points en 5 ans pour les petites entreprises).

Performances RSE 2022 des entreprises dans le monde

Scores RSE moyens Pays
2022 France, Union
européenne, OCDE et BICS

Score global RSE/100, moyennes
pays 2022

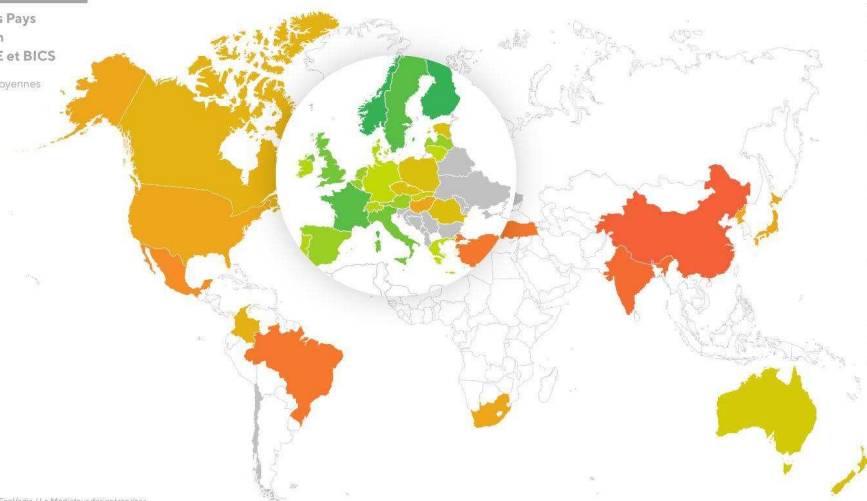
Meilleur score

60.0

39.0

Score le + bas

■ Données insuffisantes



Score global RSE 2022
(Ensemble entreprises)

France
57,6 /100

UE(27)
55,1 /100

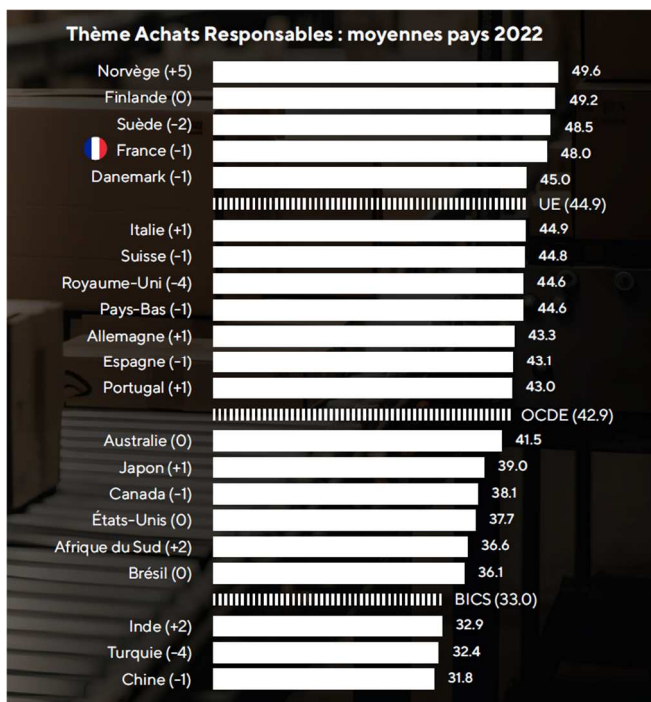
Nordics
57,4 /100

OCDE
53,3 /100

BICS
41 /100

Source : Edition 2023 Etude RSE EcoVadis / Le Médiateur des entreprises

La France confirme son leadership en matière d'achats responsables



La France fait partie des cinq pays dans lesquels la moyenne des entreprises évaluées a dépassé la barre symbolique des 45 points au score "Achats Responsables", (contre seulement deux pays en 2020). Avec le score de 48/100, elle se positionne à la 4ème place mondiale, derrière la Norvège (1ère), la Finlande (2ème) et la Suède (3ème).

Deux résultats clés sur les entreprises françaises :

- 52% de toutes les entreprises françaises évaluées en 2022 ont une politique « Achats Responsables » en place, contre 48% il y a 5 ans.
- 62% des entreprises françaises évaluées en 2022 ont au moins une action « Achats Responsables » en place, contre 52% il y a deux ans.

Pour Sylvain GUYOTON, Chief Rating Officer d'EcoVadis, "Les entreprises françaises continuent de progresser, ce qui est de bonne augure pour la mise en application de la directive européenne sur le reporting extra-financier (CSRD). Les entreprises tricolores montent également en maturité sur le thème des Achats Responsables et montrent qu'elles anticipent

l'application future de la Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CSDD), une directive européenne visant à appliquer au niveau européen la notion de devoir de vigilance. Dans ce contexte, l'un des points d'amélioration réside dans un recours plus systématique à la cartographie des risques. Le niveau mesuré à fin 2022 est encore trop faible parmi les entreprises évaluées, y compris pour celles de plus de 1000 salariés et +".

Pour Pierre PELOUZET, médiateur des entreprises « Cette nouvelle étude confirme la dynamique générale des entreprises européennes et françaises sur les thématiques RSE. Il faut souligner la très forte progression des PME et notamment les françaises qui maintiennent un engagement supérieur à la moyenne européenne. Par ailleurs, le critère Achats Responsables devient un élément incontournable de l'étude. Le leadership français en la matière est confirmé même si les PME doivent encore être mieux embarquées dans le mouvement.

Pour accéder à l'étude : RDV sur [le site EcoVadis](https://www.ecovadis.com)

A propos de EcoVadis :

EcoVadis, entreprise à mission, opère une plateforme mondiale d'évaluation et de mutualisation des performances RSE utilisée par plus de 100 000 entreprises de toutes tailles dans 175 pays. Les entreprises privées ou publiques, les institutions financières et d'autres organisations dans le monde s'appuient sur la plateforme EcoVadis pour collaborer avec leurs partenaires à l'amélioration des pratiques environnementales, sociales et éthiques des chaînes d'approvisionnement. Soutenue par une puissante plateforme technologique, la notation EcoVadis est vérifiée par une équipe d'experts internationaux et est adaptée à plus de 200 catégories industrielles sur la base de 21 indicateurs répondant aux standards internationaux allant de la prévention du travail forcé aux émissions de Co2. AXA, Auchan, Johnson & Johnson, L'Oréal, Michelin, Orange, Sanofi ou encore Unilever font partie des sociétés qui travaillent avec EcoVadis pour favoriser la résilience, la croissance durable et l'impact positif. Pour en savoir plus, rendez-vous sur ecovadis.com/fr, [Twitter](#) ou [LinkedIn](#).

Contacts presse

Agence de presse Raoul
Alyssa Zayani
Tel : 06 59 09 00 56
Mél : alyssa@agenceraoul.com

Benjamin Claude
Tel : 06 74 43 18 41
Mél : benjamin@agenceraoul.com

A propos du Médiateur des entreprises :

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, vient en aide aux entreprises et organisations publiques afin de leur permettre de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs. Son réseau de médiateurs est présent sur tout le territoire. Le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats animent la communauté du Parcours national des achats responsables. Reposant sur la charte et le label Relations fournisseurs et achats responsables, ce parcours permet aux acteurs publics et privés de matérialiser leurs engagements, de bénéficier d'un marqueur de différenciation positive et enfin de faire partie d'une communauté dynamique.

La saisine s'effectue depuis le site www.mediateur-des-entreprises.fr

Contact presse

Paulina Ciucka-Laurent
Tél : 01 53 17 87 97 – 06 11 14 58 46
Mél : paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr